



*Association Interdépartementale et Intercommunale
pour la Protection du Lac de Sainte-Croix,
de son environnement, des Lacs et Sites du Verdon*

Agrément départemental au titre de l'article L 141-1 et suivants et R 141-1 et suivants du Code de l'Environnement.
Régie par la Loi de 1901 - J.O. 26-2-1985

B.P. N°1 Les Salles-sur-Verdon - 83630 AUPS

Courriel : association.agreee.verdon@gmail.com

BULLETIN D'ADHÉSION

Membre actif	20,00 €
Spécial jeune	10,00 €
Membre donateur€

(Votre cotisation est déductible de vos impôts, nous vous adresserons un reçu)

Merci d'adresser ce bulletin au siège de l'Association en précisant :

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSES :

– POSTALE :
.....

– E-MAIL :

TÉLÉPHONE :